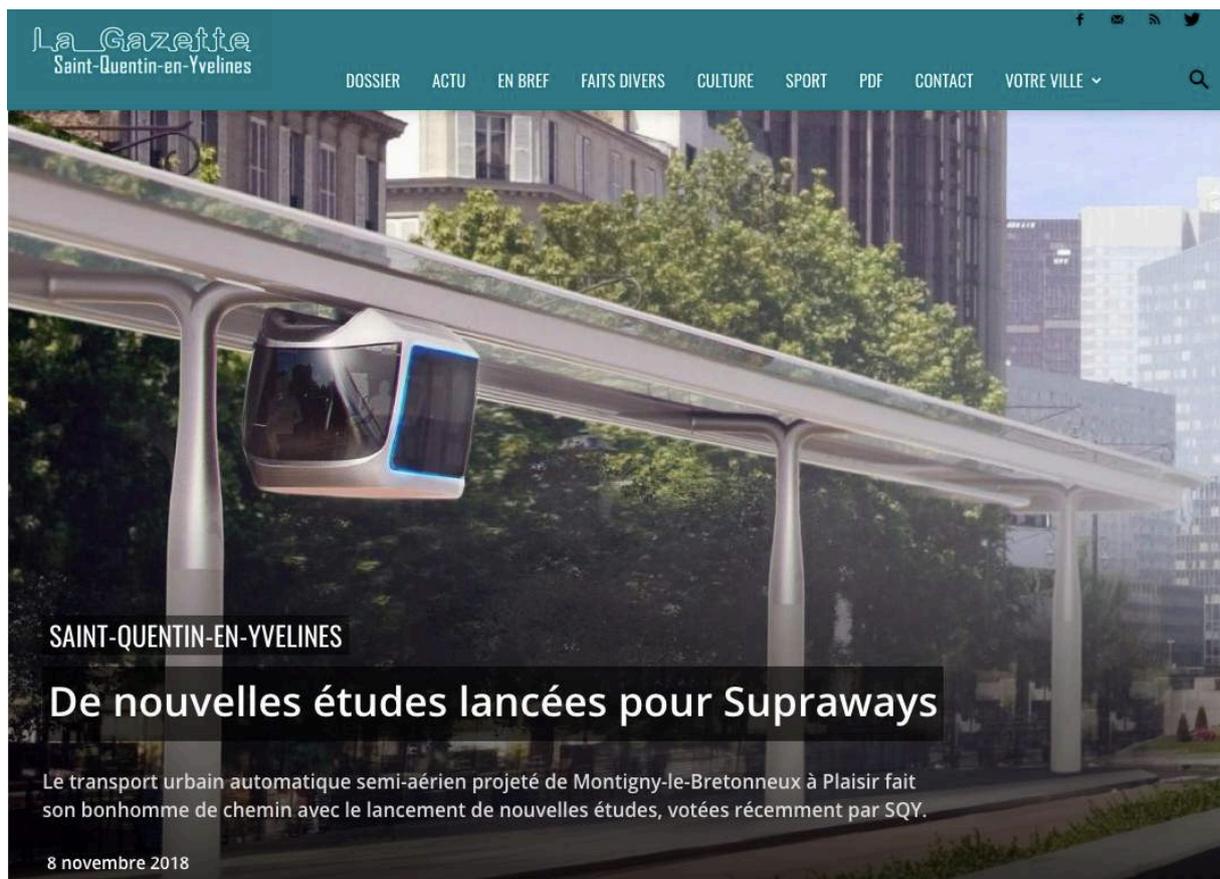


# De nouvelles études lancées pour Supraways – La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines (03-11-18)



Le projet de transport urbain automatique semi-aérien continue d'avancer à Saint-Quentin-en-Yvelines. Lors du conseil communautaire du 18 octobre dernier, comme l'annonçait Toutes les nouvelles de Versailles il y a deux semaines, l'agglomération a voté une convention avec le Département pour le financement de l'étude de mise en œuvre d'un premier tronçon entre la gare de Montigny-le-Bretonneux et Plaisir, passant par l'Île de loisirs de Trappes et Élancourt. Si le projet s'avérait réalisable, une mise en service de ce premier démonstrateur est espérée avant les Jeux olympiques de 2024.

Dans son édition du 26 juin, La Gazette présentait ce mode de transport innovant travaillé par l'agglomération, avec la start-up française Supraways, sorte de téléphérique urbain où les voyageurs embarquent dans des cabines suspendues à un rail, maintenu à plusieurs mètres du sol. Ces cabines automatiques, de moins d'une dizaine de places, circulent 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, et à la demande de l'utilisateur, effectuent le trajet directement jusqu'à la station souhaitée.

Une première étude a été réalisée sur ce dossier fin 2017, « pour voir si le projet s'adaptait aux besoins et enjeux de mobilité de SQY », expliquait alors Jean-Michel Fourgous (LR), président de l'agglomération.

Le 18 octobre, le conseil communautaire a donc approuvé la signature d'une convention avec le Département des Yvelines, pour le financement d'une nouvelle étude, portant sur la faisabilité de la mise en œuvre de ce premier démonstrateur. « On fixe un plafond de 500 000 euros maximum [pour cette étude], dont 50 % sont financés par le conseil départemental », indique Jean-Michel Fourgous lors du vote du 18 octobre. D'après un récent article du Parisien, le premier tronçon, s'il était construit, pourrait coûter près de 100 millions d'euros.

Ce démonstrateur permettrait « de joindre Montigny, Trappes, Élancourt et Plaisir », selon Jean-Michel Fourgous. L'un des avantages de ce tracé pour l'agglomération est qu'il dessert plusieurs des sites accueillant des épreuves des JO 2024. « Trois sites olympiques sont concernés, donc ça permet de débloquer un certain nombre d'aides », poursuit le président de SQY, soulignant que le projet Supraways présente aussi l'avantage de ne pas nécessiter « de préempter de nouvelles surfaces ». Et de conclure à propos du besoin de répondre aux problématiques de transports : « Si on veut garder notre niveau de compétitivité assez forte en France avec une bonne image, [...] il ne faut pas qu'on soit en retard là-dessus. »

Dans les rangs de l'opposition, plusieurs élus ont également jugé qu'il s'agissait d'un projet « intéressant ». A l'image de Guy Malandain, maire DVG de Trappes, dont la ville serait sur le tracé du démonstrateur : « Si on peut faire ça, c'est une bonne idée. Et c'est bien plus intéressant que les bus à rallonge qui encombrant nos villes et sont accidentogènes. » Olivier Pareja (EELV) et Luc Miserey (PCF), conseillers communautaires respectivement à Guyancourt et Trappes, ont pour leur part tour à tour questionné « la taille des cabines » qui leur semblent « beaucoup trop petites » pour les « débits importants » qui pourraient être générés.